

L'examen de conformité des concessions de presse a été volontairement étendu à d'autres appels d'offres et contrats publics. Les résultats préliminaires des examens en cours ont révélé que les marges sur certains services fournis à l'Etat belge pouvaient ne pas être jugées acceptables sous les législations applicables et que certains de ces services pouvaient ne pas avoir été attribués conformément aux législations applicables, ce qui a conduit bpostgroup à retirer ses prévisions d'EBIT ajusté pour l'ensemble de l'année 2023 de 240 à 260 mEUR. Dans l'attente d'une analyse juridique et financière plus approfondie, les estimations préliminaires indiquent un impact EBIT négatif sur les prévisions pour l'ensemble de l'année 2023, par rapport à la performance de ces services en 2023, de l'ordre de 25 à 50 mEUR. Les résultats du premier trimestre 2023 comprennent ¼ de la partie inférieure de cette fourchette, c'est-à-dire qu'une diminution de 6,3 mEUR de revenus a été comptabilisée au niveau de Belgium au premier trimestre 2023. bpostgroup n'est actuellement pas en mesure de fournir plus d'informations sur l'impact par rapport aux revenus passés et n'a actuellement aucune visibilité sur la date à laquelle d'éventuelles sorties de trésorerie pourraient se produire à cet égard, dans l'attente d'une analyse juridique et financière plus approfondie. Se référer à la note "Passifs et actifs éventuels" pour plus d'informations.

La performance dépasse légèrement les prévisions. Conditions macroéconomiques compliquées, atténuées par les bonnes performances des colis, les augmentations de prix et l'attention constante portée à la productivité et à la maîtrise des coûts.

Faits marquants du premier trimestre 2023

- **Le total des produits d'exploitation du groupe** s'élève à 1.048,9 mEUR, en hausse de +1,0% par rapport à l'année dernière.
- **L'EBIT ajusté du groupe** atteint 77,6 mEUR (marge de 7,4%), en baisse de -16,5% par rapport à l'année dernière. **L'EBIT publié du groupe** atteint 74,4 mEUR.
- **Belgium**
 - Le total des produits d'exploitation se chiffre à 566,4 mEUR (+3,5% en excluant Ubiway Retail).
 - Baisse du volume de courrier sous-jacent, à concurrence de -8,8%, presque compensé grâce à l'impact positif du prix /mix du courrier.
 - Les volumes de colis ont augmenté de +9,1% et l'impact prix/mix de +4,9%.
 - Augmentation des charges d'exploitation – en excluant Ubiway Retail – due à l'impact annuel de 6 indexations salariales, atténuée par une réduction du nombre d'ETP.
 - EBIT ajusté à 63,7 mEUR (marge de 11,2%) et EBIT publié à 63,5 mEUR.
- **E-Logistics Eurasia**
 - Le total des produits d'exploitation s'élève à 165,9 mEUR (+15,3%), grâce à la poursuite de l'expansion de Radial EU et d'Active Ants (+19,6%) et à l'augmentation des ventes transfrontalières, favorisées par le gain récent de clients en Asie et l'intégration d'IMX.
 - Augmentation des charges d'exploitation (+18,4%) due à la hausse des coûts de transport, parallèlement à l'évolution des volumes, à l'intégration d'IMX, à la hausse des frais de personnel ainsi qu'aux coûts d'expansion.
 - EBIT ajusté à 7,8 mEUR (marge de 4,5%) et EBIT publié à 6,9 mEUR (marge de 4,2%).
- **E-Logistics North America**
 - Le total des produits d'exploitation s'élève à 338,6 mEUR, soit une baisse de -1,4% (-5,5% à taux de change constant), reflétant une diminution de volumes chez Radial et Landmark US.
 - Baisse des charges d'exploitation (-1,4% ou -5,3% à taux de change constant) découlant d'une gestion plus efficace de la main-d'œuvre variable et de gains de productivité.
 - EBIT et rentabilité stables, malgré des conditions de marché défavorables. EBIT ajusté à 15,1 mEUR (marge de 4,4%) et EBIT publié à 12,9 mEUR.

Déclaration du CEO

Philippe Dartienne, CEO a.i. de bpostgroup : « Malgré des conditions macro-économiques difficiles, bpostgroup continue d'enregistrer de bonnes performances, avec une bonne exécution opérationnelle et une bonne croissance des revenus au cours de ce premier trimestre. Les mesures du Management et l'engagement de l'ensemble de nos collaboratrices et collaborateurs portent leurs fruits et nous pouvons toutes et tous être fiers de cet effort collectif. Nous continuons à mettre en œuvre notre stratégie et à progresser dans notre plan de croissance et de transformation.

Malheureusement, suite aux résultats préliminaires de notre examen de conformité des services fournis à l'État belge, bpostgroup a été rattrapé la semaine dernière par certains éléments du passé et a dû retirer ses prévisions pour 2023. Dans un souci d'intégrité et de transparence totale, nous prenons toutes les mesures nécessaires pour faire toute la lumière sur cette affaire et nous continuerons à travailler sans relâche pour gagner et conserver la confiance des parties prenantes en bpostgroup et les membres de son personnel. Je suis convaincu qu'en continuant à donner la priorité à la conformité, nous sortirons de cette situation plus forts et plus résilients que jamais ».

La guidance sur l'EBIT pour l'exercice 2023 est retirée malgré les bonnes performances du premier trimestre

Processus en cours pour obtenir une vision claire et exhaustive des impacts financiers afin de rétablir dès que possible une guidance actualisée pour 2023.

- Le 23 février 2023, bpostgroup présentait ses prévisions financières pour 2023 avec un EBIT ajusté attendu entre 240-260 mEUR.
- La performance opérationnelle de ce premier trimestre a légèrement dépassé le plan initial, et les paramètres opérationnels sous-jacents restent globalement intacts. Les leviers que sont les ventes, les prix, les coûts et la productivité restent essentiels pour faire face aux pressions du marché et la transformation de bpostgroup se poursuit comme prévu.
- Suite aux résultats préliminaires de l'examen de conformité des services fournis à l'État belge (dans un périmètre de 104 mEUR de revenus en 2022), bpostgroup a dû retirer cette guidance annuelle le 24 avril 2023. Dans l'attente d'une analyse juridique et financière plus approfondie:
 - Les estimations préliminaires indiquent un impact négatif sur l'EBIT ajusté de 25 à 50 mEUR pour 2023, en relation avec la performance de ces services en 2023.
 - bpostgroup n'est actuellement pas en mesure de fournir plus d'informations sur l'impact relatif aux revenus passés et n'a aucune visibilité sur la date à laquelle d'éventuelles sorties de trésorerie pourraient avoir lieu à cet égard.
- bpostgroup s'efforce d'obtenir le plus rapidement possible une vision claire et exhaustive des impacts financiers afin de rétablir une guidance actualisée pour 2023. Compte tenu des spécificités intrinsèques de chacun des contrats concernés et de la nature des facteurs examinés, le calendrier de ce processus complexe – qui impliquera des parties externes à bpost – reste incertain.

Pour plus d'informations:

Antoine Lebecq T. +32 2 276 2985 (IR)

Veerle Van Mierlo T. +32 472 920229 (Media)

corporate.bpost.be/investors

investor.relations@bpost.be

veerle.vanmierlo@bpost.be

Chiffres clés¹

| 1 ^{er} trimestre (en millions EUR) | | | | | |
|---|--------------|--------------|--------------|--------------|---------------|
| | Publié | | Ajusté | | % Δ |
| | 2022 | 2023 | 2022 | 2023 | |
| Total des produits d'exploitation | 1.038,5 | 1.048,9 | 1.038,5 | 1.048,9 | 1,0% |
| Charges d'exploitation (hors A&D) | 878,1 | 898,1 | 878,1 | 898,1 | 2,3% |
| EBITDA | 160,4 | 150,8 | 160,4 | 150,8 | -6,0% |
| Dépreciations – Amortissements | 70,4 | 76,4 | 67,4 | 73,2 | 8,6% |
| EBIT | 90,0 | 74,4 | 93,0 | 77,6 | -16,5% |
| Marge (%) | 8,7% | 7,1% | 9,0% | 7,4% | |
| Résultats avant impôts | 85,0 | 64,9 | 87,9 | 68,0 | -22,6% |
| Impôts sur le résultat | 23,7 | 19,0 | 24,4 | 19,8 | -19,0% |
| Résultat net | 61,3 | 45,9 | 63,5 | 48,3 | -24,0% |
| Flux de trésorerie disponible | 289,0 | 176,3 | 290,3 | 216,0 | -25,6% |
| Dette nette/ (Trésorerie nette) au 31 mars | 281,6 | 304,3 | 281,6 | 304,3 | 8,1% |
| CAPEX | 26,5 | 56,4 | 26,5 | 56,4 | 113,1% |
| ETP et intérimis moyens | 37.819 | 36.768 | 37.819 | 36.768 | -2,8% |

¹ Les chiffres ajustés ne sont pas audités. La définition des ajustements se trouve dans la section Indicateurs alternatifs de performance.

Aperçu des résultats du groupe

Premier trimestre 2023

Par rapport à l'année dernière, **le total des produits d'exploitation** a augmenté de +10,4 mEUR, soit +1,0%, pour atteindre 1.048,9 mEUR:

- Les produits d'exploitation externes de Belgium ont augmenté de 14,8 mEUR, en excluant la déconsolidation d'Ubiway Retail (-21,6 mEUR), grâce à la forte dynamique des colis sur un marché ardu et la tarification atténuant la baisse des volumes de courrier. Par ailleurs, les autres produits d'exploitation comprennent une provision de -6,3 mEUR, reflétant les résultats préliminaires d'un examen de conformité interne des services fournis à l'État belge.
- Les produits d'exploitation externes d'E-Logistics Eurasia ont augmenté de +20,6 mEUR, grâce à la poursuite de la croissance de Radial et d'Active Ants et à une hausse des ventes transfrontalières, grâce aux gains récents de clients et de l'intégration d'IMX.
- Les produits d'exploitation externes d'E-Logistics North America ont diminué de -5,1 mEUR, sous l'effet de la faiblesse de l'économie, de la surcapacité du marché et de l'internalisation d'Amazon.
- Les produits d'exploitation externes Corporate ont augmenté de +1,8 mEUR, conformément à l'augmentation des ventes de bâtiments.

Les charges d'exploitation (A&D inclus) ont augmenté de -26,0 mEUR (ou +2,7%) pour atteindre 974,5 mEUR, principalement en raison de l'augmentation des frais de personnel (6 indexations salariales en Belgique) malgré la diminution du nombre d'ETP et d'autres coûts liés à l'inflation. De plus, la hausse des charges d'exploitation variables conformément à l'évolution des revenus (principalement une augmentation chez E-Logistics Eurasia) a été partiellement compensée par la déconsolidation d'Ubiway Retail, qui a entraîné une baisse du coût des approvisionnements et marchandises.

L'EBIT publié est de 74,4 mEUR et a diminué de -15,6 mEUR.

Les **résultats financiers nets** (c'est-à-dire nets des revenus et des coûts financiers) se sont élevés à -9,6 mEUR, en baisse de -4,5 mEUR, en raison d'une augmentation des charges financières, sans incidence sur la trésorerie, liées aux avantages au personnel IAS 19, parallèlement à un renforcement de l'impact des taux d'actualisation défavorables.

L'impôt sur le résultat s'élève à 19,0 mEUR et a diminué de +4,7 mEUR par rapport à l'année dernière en ligne avec un bénéfice avant impôts inférieur.

Le bénéfice net du groupe a atteint 45,9 mEUR, en baisse de -15,4 mEUR par rapport à l'année dernière.

Performance par entité opérationnelle: Belgium

| Belgium En millions EUR | 1 ^{er} trimestre | | |
|--|---------------------------|--------------|---------------|
| | 2022 | 2023 | % Δ |
| Transactional mail | 194,7 | 195,1 | 0,2% |
| Advertising mail | 48,0 | 45,3 | -5,6% |
| Press | 85,7 | 88,8 | 3,6% |
| Parcels Belgium | 106,0 | 120,8 | 13,9% |
| Proximity and convenience retail network | 90,8 | 72,6 | -20,1% |
| Value added services | 31,3 | 32,5 | 3,8% |
| Produits d'exploitation inter-secteurs et autres | 12,3 | 11,4 | -7,9% |
| TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION | 568,9 | 566,4 | -0,4% |
| Charges d'exploitation | 472,4 | 481,8 | 2,0% |
| EBITDA | 96,5 | 84,7 | -12,3% |
| Dépréciations – Amortissements (publiés) | 21,6 | 21,2 | -2,0% |
| RÉSULTAT D'EXPLOITATION (EBIT publié) | 74,9 | 63,5 | -15,2% |
| Marge (%) | 13,2% | 11,2% | |
| RÉSULTAT D'EXPLOITATION (EBIT ajusté) | 75,1 | 63,7 | -15,2% |
| Marge (%) | 13,2% | 11,2% | |

Le **total des produits d'exploitation** s'est élevé au premier trimestre 2023 à 566,4 mEUR, affichant ainsi une diminution de -2,5 mEUR ou -0,4%. Sans tenir compte de la déconsolidation d'Ubiway Retail (vendu le 28 février 2022), le total des produits d'exploitation a augmenté de +19,1 mEUR par rapport à la même période en 2022. Par ailleurs, les autres produits d'exploitation comprennent une provision de -6,3 mEUR, reflétant les résultats préliminaires d'un examen de conformité interne des services fournis à l'État belge.

Les revenus du **Domestic mail** (c.-à-d. Transactional, Advertising et Press combinés) ont légèrement augmenté, de +0,8 mEUR, pour s'établir à 329,2 mEUR. **Transactional mail** a enregistré une baisse sous-jacente du volume de -9,9% pour le trimestre, sachant que l'Admin mail avait été soutenu par la communication relative à la COVID-19 en 2022 (estimée à 5,0 mEUR). Dans la lignée des deux trimestres précédents, **Advertising mail** a connu une baisse de volume sous-jacente de -11% (contre -2,3% l'année dernière), due à la pression continue du marché et renforcée par la faillite de certains clients. Les revenus **Press** ont augmenté de +3,1 mEUR, en bénéficiant de l'intégration du distributeur de presse néerlandais Aldipress, racheté le 30 septembre 2022 (+3,9 mEUR au premier trimestre 2023).

Hors intégration d'Aldipress en septembre 2022, la baisse du volume **total de Domestic mail** a affecté les revenus à concurrence de -28,1 mEUR (-8,8% de baisse de volume sous-jacente, contre -5,4% au premier trimestre 2022) et a été compensée par +25,0 mEUR d'amélioration nette au niveau du prix et du mix.

| Belgium | | | | | | |
|------------------------------------|---------------|---------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| Évolution sous-jacente des volumes | 1T22 | 2T22 | 3T22 | 4T22 | YTD 22 | 1T23 |
| Domestic mail | -5,4% | -7,5% | -7,7% | -7,5% | -6,8% | -8,8% |
| Transactional mail | -5,8% | -8,2% | -6,2% | -6,7% | -6,5% | -9,9% |
| Advertising mail | -2,3% | -2,4% | -11,1% | -11,6% | -6,9% | -11,8% |
| Press (hors Aldi Press) | -7,1% | -10,8% | -10,5% | -5,4% | -8,4% | -9,5% |
| Parcels B2X volume | -14,8% | -12,9% | -3,8% | +1,5% | -7,5% | +9,1% |

Parcels Belgium a augmenté de +14,8 mEUR (ou +13,9%) à 120,8 mEUR, grâce à l'amélioration du prix/mix de +4,9% et à l'augmentation des volumes de +9,1%, soutenue par le plan de prospection commerciale 2022. En outre, l'impact de l'internalisation d'Amazon s'estompe progressivement à partir de février 2023, les volumes sont en hausse de +2,6 % au premier trimestre 2023 par rapport à l'année dernière.

Proximity and convenience retail network affiche une baisse de -18,2 mEUR et s'établit à 72,6 mEUR. Cette diminution est principalement due à l'impact de la déconsolidation d'Ubiway Retail au 1^{er} mars 2022 (impact de -21,6 mEUR). En excluant la déconsolidation, les revenus ont augmenté de +3,4 mEUR ou +4,9%, sous l'effet principalement du nouveau Contrat de Gestion.

Les **Value added services** ont atteint 32,5 mEUR, en hausse de +1,2 mEUR par rapport à l'année dernière, sous l'effet principalement de revenus supérieurs pour les solutions liées aux amendes.

Les **charges d'exploitation (A&D compris)** ont augmenté de -8,9 mEUR, soit +1,8%. En excluant Ubiway Retail, les charges ont augmenté de -31,0 mEUR ou +6,6%. Cette augmentation est principalement due à une hausse des frais de personnel par ETP (+11,1% suite à 6 indexations salariales), partiellement compensée par une diminution d'ETP de 2,0 % (~480 ETP d'une année à l'autre, hors Ubiway Retail) reflétant la poursuite de l'exécution des mesures de gestion, une augmentation des volumes de colis et des augmentations de coûts liés à l'inflation (entre autres, les coûts d'énergie et de location).

Les **EBIT publié et ajusté** ont diminué de -11,4% et se sont élevés respectivement à 63,5 mEUR et 63,7 mEUR, avec une marge de 11,2% contre 13,2% l'année dernière. Il n'y a pas d'impact significatif sur l'EBIT de la déconsolidation d'Ubiway Retail en mars 2022.

Performance par entité opérationnelle : E-Logistics Eurasia

| E-Logistics Eurasia En millions EUR | 1 ^{er} trimestre | | |
|--|---------------------------|--------------|---------------|
| | 2022 | 2023 | % Δ |
| E-commerce logistics | 65,2 | 71,9 | 10,3% |
| Cross-border | 73,5 | 87,4 | 18,9% |
| Produits d'exploitation inter-secteurs et autres | 5,2 | 6,6 | 27,5% |
| TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION | 143,9 | 165,9 | 15,3% |
| Charges d'exploitation | 127,4 | 150,8 | 18,4% |
| EBITDA | 16,5 | 15,1 | -8,1% |
| Dépréciations – Amortissements (publiés) | 6,7 | 8,2 | 22,3% |
| RÉSULTAT D'EXPLOITATION (EBIT publié) | 9,7 | 6,9 | -29,1% |
| Marge (%) | 6,8% | 4,2% | |
| RÉSULTAT D'EXPLOITATION (EBIT ajusté) | 10,5 | 7,8 | -25,7% |
| Marge (%) | 7,3% | 4,7% | |

Le **total des produit d'exploitation** a augmenté de +22,0 mEUR (+15,3%) s'élevant ainsi à 165,9 mEUR..

Les produits d'exploitation d'**E-commerce logistics** se sont élevés au premier trimestre 2023 à 71,9 mEUR, soit une augmentation de +6,7 mEUR ou +10,3% par rapport à la même période en 2022. Croissance des revenus pour Radial Europe et Active Ants de +19,6% grâce à l'augmentation des ventes aux clients existants et à l'intégration de nouveaux clients. Par ailleurs, la baisse des volumes chez DynaLogic a été compensée par les indexations de prix de toutes les gammes Dyna et l'augmentation du nombre de réparations d'appareils par DynaFix/Sure.

Cross-border affiche un produit d'exploitation pour le premier trimestre 2023 de 87,4 mEUR, ce qui représente une augmentation de +13,9 mEUR (ou +18,9%) par rapport à la même période en 2022, principalement grâce à la consolidation d'IMX à partir de juillet 2022 et au gain récent de nouveaux clients en Asie, compensant des tendances sous-jacentes plus instables à la baisse.

Les **charges d'exploitation (A&D inclus)** ont augmenté de -24,9 mEUR ou +18,5%, ce qui s'explique principalement par la hausse des coûts de transport liée aux activités d'E-commerce Logistics et de Cross-border (y compris l'intégration d'IMX), ainsi que par l'augmentation des frais de personnel due à l'inflation et à l'expansion d'E-commerce Logistics.

Amélioration séquentielle de la marge EBIT (4,2%/4,7%) par rapport aux troisième et quatrième trimestres 2022, respectivement 2,4%/2,8% et 2,6%/3,1%. L'**EBIT publié** a diminué de -2,8 mEUR et l'**EBIT ajusté** a diminué de -2,7 mEUR par rapport à la même période de l'année dernière pour s'élever respectivement à 6,9 mEUR et 7,8 mEUR.

Performance par entité opérationnelle : E-Logistics North America

| E-Logistics North America En millions EUR | 1 ^{er} trimestre | | |
|--|---------------------------|--------------|--------------|
| | 2022 | 2023 | % Δ |
| E-commerce logistics | 342,4 | 336,4 | -1,7% |
| Produits d'exploitation inter-secteurs et autres | 1,1 | 2,2 | 101,8% |
| TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION | 343,5 | 338,6 | -1,4% |
| Charges d'exploitation | 306,6 | 298,6 | -2,6% |
| EBITDA | 36,9 | 40,0 | 8,6% |
| Dépréciations – Amortissements (publiés) | 23,8 | 27,2 | 14,1% |
| RÉSULTAT D'EXPLOITATION (EBIT publié) | 13,1 | 12,9 | -1,5% |
| Marge (%) | 3,8% | 3,8% | |
| RÉSULTAT D'EXPLOITATION (EBIT ajusté) | 15,2 | 15,1 | -0,7% |
| Marge (%) | 4,4% | 4,4% | |

Le total des produits d'exploitation s'est élevé à 338,6 mEUR et a diminué de -4,9 mEUR ou -1,4% (-5,5% à taux de change constant).

E-commerce Logistics a régressé de -6,0 mEUR pour passer à 336,4 mEUR, ou -1,7%. À taux de change constant, les produits d'exploitation ont diminué de -5,8%. Baisse des revenus de Radial (-4,1% hors impact du taux de change) résultant de la contribution du lancement de nouveaux clients et d'une légère augmentation des ventes auprès des clients existants, plus que neutralisée par l'attrition de revenus due à la résiliation d'un contrat de 2022. Baisse des revenus de Landmark US reflétant l'internalisation d'Amazon et la pression générale sur les prix. Par rapport aux premiers trimestres 2020 et 2021, les produits d'exploitation de Radial ont augmenté respectivement de 37% et 19% grâce à la croissance structurelle d'E-commerce Logistics et à un plan d'expansion. Baisse des revenus de Landmark US reflétant l'internalisation d'Amazon et la pression générale sur les prix.

| Radial North America (*) En millions USD (Ajusté) | 1 ^{er} trimestre | | |
|--|---------------------------|-------|-------|
| | 2022 | 2023 | % Δ |
| Total des produits d'exploitation | 307,3 | 294,7 | -4,1% |
| EBITDA | 26,8 | 31,2 | 16,5% |
| Résultat d'exploitation (EBIT) | 6,1 | 9,2 | 51,4% |

(*) Performance opérationnelle des entités consolidées Radial détenues par le bpost North America Holdings Inc. exprimée en USD

Les charges d'exploitation (A&D compris) ont baissé de +4,7 mEUR, soit -1,4%. A taux de change constant, les coûts ont diminué de -5,3%, en raison de la baisse des charges d'exploitation variables, en ligne avec l'évolution des revenus, encore soutenus par un impact favorable sur les taux de salaire et une réduction de -2,3 % des ETP des frais généraux.

EBIT publié et ajusté stables à respectivement 12,9 mEUR et 15,1 mEUR et marge préservée malgré des conditions de marché marquées par la surcapacité et la faiblesse de l'économie.

Performance par entité opérationnelle : Corporate

| Corporate En millions EUR | 1 ^{er} trimestre | | % Δ |
|--|---------------------------|--------------|--------------|
| | 2022 | 2023 | |
| Produits d'exploitation externes | 0,8 | 2,5 | 223,4% |
| Produits d'exploitation inter-secteurs | 100,2 | 107,3 | 7,0% |
| TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION | 101,0 | 109,8 | 8,7% |
| Charges d'exploitation | 90,5 | 98,8 | 9,2% |
| EBITDA | 10,5 | 11,0 | 4,3% |
| Dépréciations – Amortissements (publiés) | 18,3 | 19,8 | 8,6% |
| RÉSULTAT D'EXPLOITATION (EBIT publié) | (7,7) | (8,9) | 14,5% |
| <i>Marge (%)</i> | -7,7% | -8,1% | |
| RÉSULTAT D'EXPLOITATION (EBIT ajusté) | (7,7) | (8,9) | 14,5% |
| <i>Marge (%)</i> | -7,7% | -8,1% | |

Au premier trimestre 2023, les **produits d'exploitation externes** ont augmenté de +1,8 mEUR par rapport à l'année précédente, compte tenu de ventes immobilières supérieures.

Augmentation des **charges d'exploitation (y compris A&D)** (+9,9 mEUR) reflétant la pression de l'inflation sur les frais de personnel (impact annuel de 6 indexations salariales pour +11,1%), atténuée par la poursuite des efforts de réduction des frais généraux (-5,9% ETP).

EBIT publié et ajusté à -8,9 mEUR, en baisse de -1,1 mEUR.

Flux de trésorerie

| 1 ^{er} trimestre (en millions EUR) | | | | | | |
|--|--------------|--------------|---------------|--------------|--------------|---------------|
| | Publié | | | Ajusté | | |
| | 2022 | 2023 | % Δ | 2022 | 2023 | % Δ |
| Flux de trésorerie généré par les activités opérationnelles | 172,3 | 230,6 | 33,8% | 173,5 | 270,3 | 55,7% |
| duquel le flux de trésorerie des activités opérationnelles avant Δ du BFR & provisions | 177,9 | 149,9 | -15,8% | 177,9 | 149,9 | -15,8% |
| Flux de trésorerie généré par les activités d'investissement | 116,7 | (54,3) | -146,5% | 116,7 | (54,3) | -146,5% |
| Flux de trésorerie disponible | 289,0 | 176,3 | -39,0% | 290,3 | 216,0 | -25,6% |
| Flux de trésorerie généré par les activités de financement | (31,5) | (34,0) | 8,0% | (31,5) | (34,0) | 8,0% |
| Mouvement de trésorerie nette | 257,5 | 142,3 | -44,8% | 258,8 | 182,0 | -29,7% |
| Capex | 26,5 | 56,4 | 113,1% | 26,5 | 56,4 | 113,1% |

Au premier trimestre 2023, le flux de trésorerie net a diminué de 115,3 mEUR par rapport à la même période l'année dernière, à 142,3 mEUR. Cette diminution est principalement due à la vente de bpost banque l'année dernière.

Les **flux de trésorerie disponible publié et ajusté** se sont élevés respectivement à 176,3 mEUR et 216,0 mEUR.

Le **flux de trésorerie lié aux activités d'exploitation avant évolution du besoin en fonds de roulement et provisions** a diminué par rapport au premier trimestre 2022, conformément à la baisse de l'EBITDA et aux versements d'impôts moins favorables.

Le flux de trésorerie sortant lié aux montants collectés dus aux clients de Radial a été supérieur de 38,5 mEUR (sortie de 39,7 mEUR au premier trimestre 2023 par rapport à une sortie de 1,2 mEUR à la même période l'année dernière) conformément au calendrier des versements.

La variation de l'évolution du besoin en fonds de roulement et des provisions (+124,8 mEUR) s'explique principalement par le calendrier de paiement différent de la compensation SIEG conformément au 7^e Contrat de Gestion et par des dépenses lors de pic moins élevées en 2022 qu'en 2021. Partiellement compensé par le report du paiement des impôts à la source sur les salaires au premier trimestre 2023 (-30,6 mEUR), une mesure accordée par le Gouvernement belge dans le contexte de la crise énergétique.

Les **activités d'investissement** ont entraîné une sortie de liquidités de 54,3 mEUR au premier trimestre 2023, contre une rentrée de liquidités de 116,7 mEUR pour la même période l'année dernière. Cette évolution s'explique principalement par le produit de la vente de bpost banque et d'Ubiway Retail (-141,8 mEUR, y compris le remboursement du prêt subordonné) en 2022 et par des dépenses en capital plus élevées (-29,9 mEUR) en 2023, partiellement compensés par des recettes plus élevées provenant de la vente d'immeubles en 2023.

Les dépenses en capital se sont élevées à 56,4 mEUR au premier trimestre 2023, l'augmentation par rapport à l'année précédente étant conforme à l'affectation du capital à l'achat de biens immobiliers logistiques pour Radial US au lieu de locations.

Au premier trimestre 2023, les sorties de trésorerie liées aux **activités de financement** se sont élevées à -34,0 mEUR, contre -31,5 mEUR l'année dernière, ce qui s'explique surtout par les dettes de location et les intérêts sur les emprunts.

États financiers consolidés intermédiaires abrégés non audités

Compte de résultats consolidé intermédiaire abrégé (non audité)

| En millions EUR | 1 ^{er} trimestre | |
|---|---------------------------|----------------|
| | 2022 | 2023 |
| Chiffre d'affaires | 1.034,0 | 1.050,8 |
| Autres produits d'exploitation | 4,5 | (1,9) |
| TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION | 1.038,5 | 1.048,9 |
| Approvisionnements et marchandises | (34,5) | (22,0) |
| Services et biens divers | (431,7) | (439,9) |
| Charges de personnel | (403,7) | (427,4) |
| Autres charges d'exploitation | (8,2) | (8,8) |
| Dépréciations – Amortissements | (70,4) | (76,4) |
| TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION | (948,5) | (974,5) |
| RÉSULTAT D'EXPLOITATION (EBIT) | 90,0 | 74,4 |
| Revenus financiers | 3,2 | 3,0 |
| Charges financières | (8,2) | (12,6) |
| Quote-part dans le résultat des entreprises associées et co-entreprises | (0,1) | 0,0 |
| RÉSULTAT AVANT IMPÔT | 85,0 | 64,9 |
| Impôts sur le résultat | (23,7) | (19,0) |
| RÉSULTAT DE LA PERIODE (EAT) | 61,3 | 45,9 |
| Attribuable aux: | | |
| Porteurs de capitaux propres de la société-mère | 61,7 | 46,3 |
| Intérêts minoritaires | (0,4) | (0,5) |

Bénéfice par action

| En EUR | 1 ^{er} trimestre | |
|--|---------------------------|------|
| | 2022 | 2023 |
| ► de base, bénéfice de la période attribuable aux actionnaires ordinaires de la société-mère | 0,31 | 0,23 |
| ► dilué, bénéfice de la période attribuable aux actionnaires ordinaires de la société-mère | 0,31 | 0,23 |

En ce qui concerne bpost, aucun effet de dilution n'affecte le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires car il n'y a pas d'actions potentielles dilutives en circulation.

Bilan consolidé intermédiaire abrégé (non audité)

| En millions EUR | 31 décembre 2022 (audité) | 31 mars 2023 (non audité) |
|--|------------------------------|------------------------------|
| Actifs | | |
| Actifs non courants | | |
| Immobilisations corporelles | 1.398,9 | 1.420,1 |
| Immobilisations incorporelles | 855,8 | 834,8 |
| Participations | 0,1 | 0,1 |
| Participations dans des entreprises associées et co-entreprises | 0,1 | 0,1 |
| Immeubles de placement | 3,4 | 3,3 |
| Actifs d'impôts différés | 18,4 | 14,7 |
| Créances commerciales et autres créances | 33,0 | 35,3 |
| | 2.309,6 | 2.308,5 |
| Actifs courants | | |
| Stocks | 24,5 | 22,9 |
| Impôt sur le résultat à recevoir | 30,8 | 10,8 |
| Créances commerciales et autres créances | 941,3 | 729,8 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 1.051,0 | 1.189,0 |
| | 2.047,7 | 1.952,5 |
| Actifs destinés à la vente | 1,0 | 0,8 |
| TOTAL DES ACTIFS | 4.358,3 | 4.261,8 |
| Capitaux propres et passifs | | |
| Capital souscrit | 364,0 | 364,0 |
| Réserves | 401,3 | 632,9 |
| Ecart de conversion | 70,2 | 56,2 |
| Bénéfices reportés | 231,7 | 45,9 |
| Capitaux propres attribuables aux porteurs de capitaux propres de la société-mère | 1.067,1 | 1.098,9 |
| Intérêts minoritaires | (1,7) | (2,2) |
| TOTAL DES CAPITAUX PROPRES | 1.065,4 | 1.096,7 |
| Passifs non courants | | |
| Emprunts portant intérêts | 1.180,9 | 1.172,0 |
| Avantages au personnel | 244,2 | 242,8 |
| Dettes commerciales et autres dettes | 25,9 | 25,8 |
| Provisions | 15,2 | 14,7 |
| Passifs d'impôts différés | 11,0 | 7,7 |
| | 1.477,2 | 1.463,1 |
| Passifs courants | | |
| Emprunts portant intérêts | 307,3 | 321,1 |
| Découverts bancaires | 0,4 | 0,0 |
| Provisions | 11,5 | 12,4 |
| Impôts sur le résultat à payer | 2,4 | 9,8 |
| Instruments dérivés | (0,3) | (0,2) |
| Dettes commerciales et autres dettes | 1.494,4 | 1.358,9 |
| | 1.815,8 | 1.702,0 |
| Passifs directement liés aux actifs destinés à la vente | 0,0 | 0,0 |
| TOTAL DES PASSIFS | 3.292,9 | 3.165,0 |
| TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS | 4.358,3 | 4.261,8 |

Les immobilisations corporelles ont augmenté, les dépenses en capital et l'augmentation des droits d'utilisation d'actifs dans le cadre de location compensant les amortissements.

Les immobilisations incorporelles ont diminué en raison de l'évolution du taux de change (impactant principalement le goodwill en USD) et des amortissements, partiellement compensés par les dépenses en capital.

Les créances commerciales et autres créances ont diminué en raison du règlement de la concession de presse pour 2022 et du pic des ventes de fin d'année 2022.

L'augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie est principalement due à la génération du flux de trésorerie disponible de 176,3 mEUR, partiellement compensée par la sortie nette de trésorerie des activités de financement (34,0 mEUR).

L'augmentation des capitaux propres s'explique principalement par le bénéfice réalisé, partiellement compensé par les différences de change sur la conversion des opérations à l'étranger.

La diminution des dettes commerciales et autres dettes est principalement due à la diminution des dettes sociales et fournisseurs, partiellement compensée par l'avance reçue pour la compensation SIEG et les concessions presse. La diminution des dettes commerciales était principalement un élément phasé compte tenu de la haute saison en fin d'année, alors que la diminution des dettes sociales était principalement due au démantèlement du paiement différé des retenues à la source sur la masse salariale, une mesure accordée par le Gouvernement belge dans le contexte de la crise énergétique au quatrième trimestre 2022.

Flux de trésorerie intermédiaire consolidé abrégé (non audité)

| En millions EUR | 1 ^{er} trimestre | |
|---|---------------------------|---------------|
| | 2022 | 2023 |
| Activités opérationnelles | | |
| Résultat avant impôt | 85,0 | 64,9 |
| Amortissements et réductions de valeur | 70,4 | 76,4 |
| Réductions de valeur sur créances commerciales | 1,2 | (1,5) |
| Gain sur la vente d'immobilisations corporelles | 0,0 | (1,4) |
| Gain sur la cession de filiales | 0,0 | 0,0 |
| Autres élément sans incidence sur la trésorerie | 7,0 | 4,8 |
| Variation des avantages au personnel | (0,2) | (1,3) |
| Quote-part dans le résultat des entreprises associées | 0,1 | (0,0) |
| Impôts payés sur le résultat | (6,0) | (4,0) |
| Impôts payés sur le résultat des années précédentes | 20,5 | 12,2 |
| FLUX DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES AVANT CHANGEMENT DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT ET DES PROVISIONS | 177,9 | 149,9 |
| Diminution/(augmentation) des créances commerciales et autres créances | 171,9 | 210,3 |
| Diminution/(augmentation) des stocks | 1,0 | 1,6 |
| Augmentation/(diminution) des dettes commerciales et autres dettes | (176,7) | (91,9) |
| Augmentation/(diminution) des montants collectés dus aux clients | (1,2) | (39,7) |
| Augmentation/(diminution) des provisions | (0,5) | 0,3 |
| FLUX DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES | 172,3 | 230,6 |
| Activités d'investissement | | |
| Produits découlant de la vente d'immobilisations corporelles | 1,4 | 2,1 |
| Cession de filiales, sous déduction de la trésorerie disponible | 116,8 | 0,0 |
| Acquisition d'immobilisations corporelles | (24,1) | (54,8) |
| Acquisition d'immobilisations incorporelles | (2,4) | (1,6) |
| Prêt à une entreprise associée | 25,0 | 0,0 |
| Acquisitions de filiales, sous déduction de la trésorerie acquise | 0,0 | 0,0 |
| FLUX DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT | 116,7 | (54,3) |
| Activités de financement | | |
| Produits d'emprunts | 0,0 | 2,3 |
| Remboursement d'emprunts | 0,0 | 0,0 |
| Intérêts liés aux emprunts | (0,4) | (2,2) |
| Remboursements de dettes de location | (31,1) | (34,2) |
| Dividende payé | 0,0 | 0,0 |
| Dividendes versés aux minoritaires | 0,0 | 0,0 |
| FLUX DE TRÉSORERIE NET GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT | (31,5) | (34,0) |
| AUGMENTATION/(DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE | 257,5 | 142,3 |
| IMPACT NET DU TAUX DE CHANGE | 1,7 | (3,9) |
| TRÉSORERIE CLASSÉE EN ACTIFS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE | | |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie hors découverts bancaires au 1 ^{er} janvier | 907,5 | 1.050,6 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie hors découverts bancaires au 31 mars | 1.166,7 | 1.189,0 |
| MOUVEMENTS ENTRE LE 31 DÉCEMBRE ET LE 31 MARS | 259,3 | 138,4 |

Commentaires sur les états financiers consolidés intermédiaires

1. Base pour la préparation et principes comptables

Les états financiers consolidés condensés de bpost ont été préparés en conformité avec les normes International Financial Reporting Standards (IFRS), telles qu'approuvées pour application par l'Union européenne. Les états financiers consolidés condensés ne contiennent pas toutes les informations et clauses requises dans les états financiers annuels et doivent être lus en association avec les états financiers consolidés annuels de bpost au 31 décembre 2022.

Les états financiers intermédiaires n'ont pas été soumis à une revue par un auditeur indépendant. bpost a préparé les états financiers en partant du principe qu'elle continuera à fonctionner comme une entreprise en activité, étant donné qu'il n'y a pas d'incertitudes significatives et qu'il existe des ressources suffisantes pour poursuivre les activités.

Les principes comptables adoptés lors de la préparation des états financiers consolidés et condensés sont cohérents par rapport à ceux appliqués pour la préparation des états financiers consolidés annuels de bpost pour l'année se clôturant au 31 décembre 2022. Il n'y a pas de normes IFRS, amendements ou interprétations entrant en vigueur pour la première fois pour l'exercice commençant le 1^{er} janvier 2023 et ayant un impact significatif sur les comptes 2023 de bpost.

2. Actifs et passifs éventuels

Général

Ce communiqué de presse doit être lu en association avec les états financiers annuels de bpostgroup au 31 décembre 2022. Les actifs et passifs éventuels sont matériellement inchangés par rapport à ceux décrits dans la note 6.31 des états financiers annuels de bpostgroup au 31 décembre 2022, sauf dans les cas exposés ci-après.

Premier examen interne de conformité – (Appel d'offres pour la) concession pour la distribution de journaux et périodiques en Belgique

Le 10 août 2022, la Présidente du Conseil d'Administration de bpost a demandé à la responsable *Compliance & Data Protection* de bpost, avec le soutien du responsable *Corporate Audit* de bpost, de procéder à un examen de conformité interne concernant les appels d'offres publics de l'État belge alors en cours concernant la distribution de journaux et de périodiques reconnus en Belgique²³.

L'examen de conformité a débuté le 28 août 2022, en se concentrant sur les principes de gouvernance énoncés dans le Code de conduite de bpostgroup et sur les directives de conformité spécifiques liées à ces appels d'offres et s'est basé, en termes de constatations factuelles, (1) sur des questionnaires et des entretiens avec les personnes les plus pertinentes et les plus haut placées travaillant pour bpost ; et (2) sur des documents pertinents demandés aux personnes interrogées au cours de leurs entretiens. Les résultats préliminaires de l'examen, datant du 27 septembre 2022 n'ont pas révélé d'éléments indiquant des violations potentielles des législations applicables.

Début octobre 2022, de nouveaux faits sont apparus, qui n'avaient pas été divulgués à l'équipe chargée de l'examen de conformité lors de la phase initiale. Cela a conduit la Présidente du Conseil d'Administration, le 7 octobre 2022, à étendre l'examen de conformité qu'elle avait sollicité en août et à procéder à un examen plus étendu et plus approfondi. Une recherche forensique avec le soutien d'une société d'analyse forensique externe a été initiée immédiatement après. Sur la base des premiers résultats de la recherche forensique, de nouveaux entretiens ont eu lieu et la portée de la recherche forensique a été étendue à d'autres employés, avec un accent particulier sur tout échange d'informations illégal ou pratiques concertées illégales.

² L'État belge a organisé une procédure d'appel d'offres concernant la distribution des journaux et périodiques reconnus en Belgique, au terme de laquelle les concessions de services ont été attribuées à bpost le 16 octobre 2015, en vertu de quoi bpost a été appelée à fournir ces services du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2020. En décembre 2019, le gouvernement belge a décidé de prolonger les concessions de services jusqu'au 31 décembre 2022. Le 2 septembre 2021, la Commission européenne a décidé de ne pas soulever d'objections à la compensation accordée à bpost relative à cette prolongation des concessions de services, au motif qu'elle est compatible avec le marché intérieur.

En novembre 2022, le gouvernement belge a décidé de prolonger les concessions de services jusqu'au 31 décembre 2023, aux conditions applicables pour 2022, comme spécifié dans les concessions actuelles. Le processus de soumission de la prolongation à la Commission européenne pour approbation en vertu des règles relatives aux aides d'État a débuté.

Selon les termes de la prolongation, la concession peut être remplacée par une nouvelle concession après 2023. Le gouvernement belge a émis une nouvelle offre depuis. Les parties intéressées doivent soumettre leur offre avant le 8 juin 2023 et une décision d'attribution est attendue avant la fin de 2023. Si la concession n'est pas attribuée à bpost, l'avenant prolongeant la convention de concession actuelle prévoit une prolongation de six mois, jusqu'au 30 juin 2024, pour assurer la transition entre les prestataires de services.

Le Conseil d'Administration a été informé des résultats de l'examen étendu, révélant des éléments pouvant indiquer des violations des codes et des politiques de la Société et des législations applicables. Le 24 octobre 2022, le Conseil d'Administration et le CEO ont mutuellement convenu que le CEO se retirerait temporairement durant l'examen.

Alors que l'examen de conformité continuait, ce dernier a révélé des cas de non-conformité aux codes et politiques de la Société ainsi que des indications de manquements aux législations applicables. L'examen, qui est toujours en cours, a également été étendu à la concession actuelle pour la distribution de journaux et de périodiques en Belgique, à propos de laquelle il a révélé des éléments pouvant indiquer des manquements potentiels aux législations applicables également.

Le 9 décembre 2022, le Conseil d'Administration et le CEO ont décidé de mettre mutuellement fin à leur collaboration. Dans ce contexte, la collaboration avec deux autres personnes au sein de bpostgroup a également pris fin.

Tout au long du processus, bpost a été assistée, et continue à l'être, par des conseillers juridiques externes et a coopéré, et continue à coopérer, activement avec les autorités compétentes afin de préserver ses intérêts.

Impact potentiel

Sur la base des informations actuelles à sa disposition et des discussions avec ses conseillers juridiques, bpost estime comme suit l'impact potentiel des résultats actuels de l'examen de conformité en cours :

- i. bpost comprend que l'Autorité belge de la Concurrence (ABC) a ouvert une enquête et a effectué des inspections dans les locaux d'une entreprise active dans le secteur de la distribution de la presse et d'un éditeur de presse, qui sont indépendants de bpostgroup. bpost a coopéré, et continue de coopérer, entièrement avec l'ABC. Le risque d'une amende est actuellement évalué comme possible mais non probable.
- ii. Le Gouvernement belge a annoncé son intention de mener un audit sur la rémunération de l'actuelle concession de presse (2016-2020), qui est prolongée jusqu'à fin 2023 (ou mi-2024 si le nouvel appel d'offres lancé est attribué à une autre partie que bpost) et de réclamer le remboursement de toute éventuelle surcompensation. Bien que les coûts associés à ce service aient été examinés et analysés *ex-ante* dans le cadre de l'examen des aides d'État par la Commission européenne et *ex-post* par le Collège des Commissaires dans le cadre de l'approbation annuelle des comptes, bpost n'est actuellement pas en mesure d'évaluer les risques associés à cet audit et à ses résultats potentiels, étant donné qu'au moment de la rédaction du présent rapport bpost n'a encore reçu aucune information sur l'étendue de l'audit. D'éventuelles constatations de surcompensation pourraient notamment conduire à une demande de remboursement partiel des revenus qui ont été perçus pour le service.
- iii. Considérant les mesures correctrices prises par la Société (à savoir la coopération de la Société avec les autorités compétentes ; la rupture de tous les liens avec les personnes impliquées ; le renforcement de la politique de la Société en ce qui concerne le respect des règles d'appel d'offres et de la formation du personnel ; l'intention de la Société de compenser tout dommage causé ; et la mise en œuvre d'un nouveau processus d'approbation des offres et d'une nouvelle politique autour des appels d'offres), il est probable que les pouvoirs adjudicateurs considèrent que bpost a démontré sa fiabilité et qu'ils autoriseront donc bpost à participer aux procédures d'appels d'offres en cours et futures, si applicable. bpost s'est engagée avec l'autorité compétente quant à cette initiative.
En outre, conformément aux pratiques antérieures pour des questions similaires, bpost considère que la possibilité que les pouvoirs adjudicateurs reviennent sur des décisions d'attribution antérieures et résilient les contrats ou concessions en cours en raison des résultats actuels de l'examen de conformité est faible, sans préjudice des demandes potentielles de remboursement de surcompensation résultant de l'audit gouvernemental.
- iv. bpost a également pris des mesures de coopération avec le ministère public afin de réduire tout risque de poursuites pénales.

Compte tenu de l'incertitude liée aux enquêtes de l'ABC et de l'audit gouvernemental, bpost estime que l'exposition à des sorties de trésorerie est possible mais non probable à ce stade. bpost n'est cependant pas en mesure de fournir une estimation à ce stade.

Examen internes de conformité complémentaires – gestion des comptes du Gouvernement belge (les comptes dénommés 679), gestion des plaques d'immatriculation, traitement des amendes

A la suite de l'examen interne de conformité concernant (l'appel d'offres pour) la concession avec l'Etat belge pour la distribution de journaux et de périodiques reconnus en Belgique (voyez ci-dessus), la responsable *Compliance & Data Protection* de bpost a été sollicitée, avec le soutien du responsable *Corporate Audit* de bpost, afin de conduire des examens internes de conformité complémentaires concernant d'autres appels d'offres et contrats publics avec le gouvernement fédéral. bpost est assistée par des conseillers juridiques externes.

Le Conseil d'Administration a été informé des résultats préliminaires de ces examens internes de conformité, qui sont toujours en cours, et qui ont révélé que les marges de bpost sur certains services fournis à l'Etat belge pouvaient ne pas être jugées acceptables sous les législations applicables et que certains de ces services pouvaient ne pas avoir été attribués conformément aux législations applicables. Les services concernés ont trait à la gestion des comptes du Gouvernement belge (les comptes dénommés 679), la gestion des plaques d'immatriculation et le traitement des amendes.

Impact potentiel

Sur la base des informations actuelles à sa disposition et des discussions avec ses conseillers juridiques et financiers, bpost a le point de vue suivant sur l'impact potentiel des résultats préliminaires actuels des examens internes de conformité complémentaires en cours:

- i. Le Gouvernement belge a annoncé son intention de conduire un audit sur la rémunération payée pour les services délivrés par bpost. bpost n'est actuellement pas en mesure d'évaluer les risques associés à cet audit et à ses résultats potentiels, étant donné qu'au moment de la rédaction du présent rapport bpost n'a encore reçu aucune information sur l'étendue de l'audit. Beaucoup d'autres services offerts par bpostgroup, qui ne sont pas soumis à cet examen, sont déjà soumis à un examen effectif des coûts *ex ante* et *ex post*. En fonction du cadre réglementaire applicable et des procédures, d'éventuelles constatations de surcompensation pourraient notamment conduire à une demande de remboursement partiel des revenus qui ont été perçus pour les services.
- ii. Considérant les mesures correctrices prises par la Société (à savoir le renforcement de la politique de la Société en ce qui concerne le respect des règles d'appel d'offres et de la formation du personnel ; l'intention de la Société de compenser tout dommage causé ; et la mise en œuvre d'un nouveau processus d'approbation des offres et d'une nouvelle politique autour des appels d'offres), il est probable que les pouvoirs adjudicateurs considèrent que bpost a démontré sa fiabilité et qu'ils autoriseront donc bpost à participer aux procédures d'appels d'offres en cours et futures, si applicable.
En outre, conformément aux pratiques antérieures pour des questions similaires, mais sous réserve du résultat des examens de conformité complémentaires et de l'audit gouvernemental complémentaire, bpost considère que la possibilité que les pouvoirs adjudicateurs reviennent sur des décisions d'attribution antérieures et résilient les contrats ou concessions en cours en raison des résultats actuels des examens de conformité est faible, sans préjudice des demandes potentielles de remboursement de la surcompensation résultant de l'audit gouvernemental complémentaire.
- iii. bpost, conformément à sa politique interne, interagira avec les autorités pertinentes à tous les niveaux si cela est jugé nécessaire.

Malgré l'incertitude liée aux examens de conformité susmentionnés, bpost estime, au moment de la publication du présent communiqué de presse, qu'il est probable que les résultats préliminaires seront confirmés à l'issue de ces examens de conformité et causeront probablement un effet négatif important sur les résultats d'exploitation ou sur la situation financière de bpost qui peut être évalué comme suit :

- i. Le Conseil d'Administration a décidé en 2023 de procéder à des modifications contractuelles concernant la rémunération de certains services concernés, résultant en une réduction des marges à partir du premier trimestre 2023 et à l'avenir. Les estimations préliminaires, dans l'attente d'une analyse juridique et financière complémentaire, indiquent un impact négatif ajusté de l'EBIT sur les perspectives financières de l'ensemble de l'année 2023, en relation avec la performance des services concernés en 2023, de l'ordre de 25 à 50 millions d'euros. A ce stade, bpost n'est pas en mesure de réduire davantage cette fourchette ou de fournir des sensibilités supplémentaires à cette fourchette.
- ii. Cependant, bpost n'est actuellement pas en mesure de fournir des informations plus détaillées ou toutes autres estimations ou fourchettes d'estimations fiables quant à l'impact financier par rapport au passé, en raison des motifs décrits ci-dessus. De plus, bpost n'a actuellement aucune visibilité sur la date à laquelle d'éventuelles sorties de trésorerie pourraient se produire à cet égard.

L'impact financier lié aux services concernés dans le passé dépend de beaucoup de facteurs, dont les principaux sont les suivants, en fonction des services concernés :

- i. si, et dans quelle mesure, il y a et avait surcompensation compte tenu du type de coûts directs et indirects liés aux services qui devraient être pris en considération pour déterminer les marges, des cadres juridiques et réglementaires applicables (par exemple, les aides d'Etat) à chaque contrat distinct pendant les différentes périodes contractuelles, de l'absence de marge prédéterminées acceptables en vertu de certaines de ces législations applicables, des recettes perçues pour les services concernés, de la durée des services concernés ainsi que des incertitudes quant à l'étendue de la période de rétroactivité qui peut s'appliquer,

- ii. si oui ou non et quelles actions les autorités compétentes prendraient et quel en serait le résultat (considérant que le gouvernement belge a indiqué qu'il contrôlerait la compensation payée pour les services délivrés par bpost).

3. Événements survenus après la clôture de l'exercice

Aucun événement significatif susceptible d'exercer un impact sur la situation financière de bpost n'a été constaté après la date de clôture de l'exercice, à l'exception de ceux qui sont divulgués dans la note 2. Passifs éventuels et actifs éventuels.

4. Complément au projet de comptes annuels statutaires et de rapport de gestion et modification de la date limite de vote des actionnaires

Compte tenu des circonstances susmentionnées, sur recommandation du Comité d'audit et des risques, le Conseil d'Administration a décidé de compléter le projet de comptes annuels statutaires relatifs à l'exercice clôturé le 31 décembre 2022, ainsi que son rapport de gestion, en ajoutant une référence à des événements ultérieurs à l'arrêt des comptes annuels statutaires par le Conseil d'Administration le 16 mars 2023.

Le projet de comptes annuels statutaires et le rapport de gestion contenant l'ajout susmentionné sont disponibles [\[ici\]](#) (voir pages 58, 72 et 73). Les commissaires de bpost émettront un rapport complémentaire.

Afin de permettre aux actionnaires de prendre connaissance de ces documents, la date limite à laquelle les actionnaires peuvent donner procuration (en utilisant le [formulaire disponible sur le site web de bpost](#)) ou voter à l'avance, soit (i) par correspondance (en utilisant le [formulaire disponible sur le site web de bpost](#)), soit (ii) par voie électronique (via la [plateforme Lumi](#)), est prolongée jusqu'au mardi 9 mai 2023, 16h00 (heure belge).

Les actionnaires qui ont déjà voté à l'avance doivent resoumettre un formulaire de vote par correspondance ou voter à nouveau par voie électronique, conformément aux instructions reprises dans [l'avis de convocation](#). Les votes et les abstentions qui ont déjà été exprimés en ce qui concerne l'approbation des comptes annuels statutaires (ainsi que la décharge aux administrateurs et aux commissaires) ne seront pas pris en compte.

Indicateurs alternatifs de performance (non audités)

En plus des chiffres IFRS publiés, bpost analyse également la performance de ses activités grâce à des indicateurs alternatifs de performance (APMs, pour Alternative Performance Measures). La définition de ces APMs est disponible ci-dessous.

Les indicateurs alternatifs de performance (ou indicateurs non GAAP) sont présentés pour améliorer la compréhension des investisseurs de la performance financière et opérationnelle, aider à la planification et faciliter la comparaison entre périodes.

La présentation des indicateurs alternatifs de performance n'est pas conforme aux normes IFRS et les APMs ne sont pas audités. Les APMs peuvent ne pas être comparables aux APMs publiés par d'autres sociétés étant donné les différents calculs d'APMs.

Les calculs de la mesure de performance ajustée et du flux de trésorerie disponible ajusté sont disponibles sous ces définitions. Les APMs dérivés de ces éléments des états financiers peuvent être calculés et réconciliés directement tel que présenté dans les définitions ci-dessous.

Définitions:

Performance ajustée (produit d'exploitation/EBITDA/EBIT/EAT ajustés): bpost définit la performance ajustée comme le produit d'exploitation/EBITDA/EBIT/EAT, éléments d'ajustement exclus. Les postes d'ajustement représentent des éléments importants de revenus ou de charges qui, en raison de leur caractère non récurrent, sont exclus des analyses de performance. bpost recourt à une approche cohérente pour déterminer si un élément de revenu ou de charge est un poste d'ajustement et s'il est suffisamment important pour être exclu des chiffres publiés pour obtenir les chiffres ajustés. Un élément d'ajustement est réputé important lorsqu'il s'élève à 20 mEUR ou plus. Tous les profits ou les pertes sur cession d'activités sont ajustés quel que soit le montant qu'ils représentent, tout comme les amortissements des immobilisations incorporelles comptabilisées dans le cadre de l'allocation du prix d'acquisition (PPA). Les extournes des provisions dont les dotations ont été ajustées sont également ajustées quel que soit le montant, La réconciliation de la performance ajustée est disponible sous ces définitions.

Le Management de bpost estime que cette mesure donne à l'investisseur un meilleur aperçu et une meilleure comparabilité dans le temps de la performance économique de bpost.

Taux de change constant: bpost exclut de la performance à taux de change constant l'impact des différents taux de change appliqués à différentes périodes pour le secteur E-Logistics North America. Les chiffres, publiés en devise locale, de la période comparable précédente sont convertis en recourant aux taux de change appliqués pour la période actuelle publiée.

Le Management de bpost estime que la performance à taux de change constant permet à l'investisseur de comprendre la performance opérationnelle des entités faisant partie du secteur E-Logistics North America.

CAPEX: dépenses en capital pour les immobilisations corporelles et incorporelles y compris les coûts de développements capitalisés, excepté les actifs au titre du droit d'utilisation.

Earnings Before Interests, Taxes, Depreciation and Amortization (EBITDA): bpost définit l'EBITDA comme le résultat d'exploitation (EBIT) plus dépréciations et amortissements et est dérivé du compte de résultats consolidé.

Dettes nette/(Trésorerie Nette): bpost définit la dette nette/(trésorerie nette) comme les emprunts portant intérêts courants et non courants plus les découverts bancaires, déduits de la trésorerie et équivalents de trésorerie et est dérivée du bilan consolidé.

Flux de trésorerie disponible (FCF) et flux de trésorerie disponible ajusté: bpost définit le flux de trésorerie disponible comme la somme du flux de trésorerie net des activités d'exploitation et du flux de trésorerie net des activités d'investissement, Il est dérivé du flux de trésorerie consolidé.

Le flux de trésorerie disponible ajusté est le flux de trésorerie tel que défini précédemment en excluant l'impact sur le besoin en fonds de roulement des montants collectés dus aux clients de Radial. La réconciliation est disponible sous ces définitions. Dans certains cas, Radial effectue la facturation et la collecte des paiements au nom de ses clients. Sous cet arrangement, Radial rétribue systématiquement les montants facturés aux clients, et effectue un décompte mensuel avec le client, des montants dus ou des créances de Radial, sur base des facturations, des frais et montants précédemment rétribués. Le flux de trésorerie disponible ajusté exclut les liquidités reçues au nom de ses clients, Radial n'ayant pas ou peu d'impact sur le montant ou le timing de ces paiements.

Évolution du volume de Parcels B2X: bpost définit l'évolution de Parcels B2X comme la différence, exprimée en pourcentage, de volumes publiés entre la période publiée et la période comparable du processus Parcels B2X chez bpost SA dans le dernier kilomètre.

Performance de Radial North America en USD: bpost définit la performance de Radial North America comme le total des produits d'exploitation, l'EBITDA et l'EBIT exprimés en USD découlant de la consolidation du groupe d'entités Radial détenues par bpost North America Holdings Inc. Les transactions entre le groupe d'entités Radial et les autres entités du bpostgroup ne sont pas éliminées et font partie du total des produits d'exploitation, de l'EBITDA et de l'EBIT.

Le Management de bpost estime que cet indicateur fournit à l'investisseur un meilleur aperçu de la performance de Radial, de l'ampleur de sa présence aux États-Unis et de l'étendue de son offre de produits en termes d'activités à valeur ajoutée qui couvrent toute la chaîne de valeur au niveau de la logistique de e-commerce et de la technologie omnicanale.

Le volume sous-jacent (Transactional mail, Advertising mail et Press): bpost définit le volume mail sous-jacent comme le volume mail publié avec certaines corrections telles que l'impact du nombre de jours ouvrables et les volumes liés aux élections.

Rapprochement entre les paramètres financiers publiés et les paramètres financiers ajustés

| En millions EUR | 1 ^{er} trimestre | | |
|---|---------------------------|----------------|-------------|
| | 2022 | 2023 | % Δ |
| Total des produits d'exploitation | 1.038,5 | 1.048,9 | 1,0% |
| TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION AJUSTÉ | 1.038,5 | 1.048,9 | 1,0% |

| En millions EUR | 1 ^{er} trimestre | | |
|--|---------------------------|----------------|-------------|
| | 2022 | 2023 | % Δ |
| Total des charges d'exploitation à l'exclusion des dépréciations / amortissements | (878,1) | (898,1) | 2,3% |
| Total des charges d'exploitation à l'exclusion des dépréciations / amortissements | (878,1) | (898,1) | 2,3% |

| En millions EUR | 1 ^{er} trimestre | | |
|----------------------|---------------------------|--------------|--------------|
| | 2022 | 2023 | % Δ |
| EBITDA | 160,4 | 150,8 | -6,0% |
| EBITDA AJUSTÉ | 160,4 | 150,8 | -6,0% |

| En millions EUR | 1 ^{er} trimestre | | |
|--|---------------------------|-------------|---------------|
| | 2022 | 2023 | % Δ |
| Résultat d'exploitation (EBIT) | 90,0 | 74,4 | -17,3% |
| Allocation de prix d'acquisition (PPA), sans incidence sur la trésorerie (1) | 2,9 | 3,2 | 8,1% |
| RÉSULTAT D'EXPLOITATION AJUSTÉ (EBIT) | 93,0 | 77,6 | -16,5% |

| En millions EUR | 1 ^{er} trimestre | | |
|--|---------------------------|-------------|---------------|
| | 2022 | 2023 | % Δ |
| Résultat de l'année | 61,3 | 45,9 | -25,2% |
| Allocation de prix d'acquisition (PPA), sans incidence sur la trésorerie (1) | 2,2 | 2,4 | 7,9% |
| RÉSULTAT DE L'ANNÉE AJUSTÉ | 63,5 | 48,3 | -24,0% |

(1) Conformément à la norme IFRS 3, et via l'allocation du prix d'acquisition (PPA) pour plusieurs entités, bpostgroup a comptabilisé plusieurs immobilisations incorporelles (marques, savoir-faire, relations clients...). L'impact des amortissements sur ces immobilisations incorporelles, élément sans incidence sur la trésorerie, est ajusté.

Rapprochement entre les flux de trésorerie disponibles publiés et les flux de trésorerie disponibles ajustés

| En millions EUR | 1 ^{er} trimestre | | |
|--|---------------------------|--------------|---------------|
| | 2022 | 2023 | % Δ |
| Flux de trésorerie généré par les activités opérationnelles | 172,3 | 230,6 | 33,8% |
| Flux de trésorerie généré par les activités d'investissement | 116,7 | (54,3) | -146,5% |
| FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLE | 289,0 | 176,3 | -39,0% |
| Montants collectés dus aux clients | 1,2 | 39,7 | - |
| FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLE AJUSTÉ | 290,3 | 216,0 | -25,6% |

Déclarations prospectives

Les informations de ce document peuvent inclure des déclarations prospectives⁴, basées sur les attentes et projections actuelles du Management concernant des événements à venir. De par leur nature, les déclarations prospectives ne sont pas des garanties de performances futures et induisent des risques connus et inconnus, des incertitudes, des hypothèses et d'autres facteurs, du fait qu'elles se réfèrent à des événements et dépendent de circonstances futures, sous le contrôle ou non de l'Entreprise. De tels facteurs peuvent induire un écart matériel entre les résultats, les performances ou les développements réels et ceux qui sont exprimés ou induits par de telles déclarations prospectives. Par conséquent, il n'y a aucune garantie que de telles déclarations prospectives se vérifieront. Elles ne se révèlent pertinentes qu'au moment de la présentation et l'Entreprise ne s'engage aucunement à mettre à jour ces déclarations prospectives pour refléter des résultats réels, des modifications d'hypothèses ou des changements au niveau des facteurs affectant ces déclarations.

⁴ Comme défini entre autres au sens de l'U.S. Private Securities Litigation Reform Act de 1995

Glossaire

- **ACV**: Annual Contract Value
- **Capex** : Montant total investi dans les immobilisations
- **Opex** : Charges d'exploitation
- **Taux de change constant** : Les chiffres, publiés en devise locale, de la période comparable précédente sont convertis en recourant aux taux de change appliqués pour la période actuelle publiée
- **A&D** : Amortissements et dépréciations
- **EAT** : Résultat après impôts
- **EBIT ou Résultat d'exploitation** : Earnings Before Interests and Taxes
- **EBITDA** : Earnings Before Interests, Taxes, Depreciation and Amortization, Résultat d'exploitation avant intérêts, taxes, amortissements et dépréciations
- **Taux d'imposition effectif** : Impôt des sociétés/Résultat avant impôts
- **Belgium** : activités Mail, Parcels et Retail en Belgique
- **E-Logistics Eurasia** : E-Logistics Europe & Asia
- **E-Logistics N. Am.**: E-Logistics North America
- **SIEG**: Services d'Intérêt Economique Général
- **TCV** : Total Contract Value